

## « Habiter autrement »

Un mois avant la rentrée à l'ULG, la Maison de l'Urbanité organise un cycle de 4 conférences débats sur la cohabitation. L'habitat « autre » n'est toutefois pas réservé qu'aux étudiants, et des témoignages étayeront le cycle sur la co-propriété, comme à Romsée et à Saint-Léonard à Liège. Les « pièges juridiques » de la colocation seront aussi débattus en présence de représentants des ministres wallons du Logement et de l'Aménagement du Territoire, et de l'échevin liégeois du Logement Maggy Yerna.



← CLIC  
SUR LA PHOTO POUR  
L'INTERVIEW DE  
PIERRE SAUVEUR



Un toit, deux âges

L'INTERGENERATIONNEL : PAR COUT OU PAR GOUT ?

« Un toit, deux âges ». Via ce projet mené par Claire de Keratem, une étudiante de 24 ans a trouvé un kot pour un modique loyer 80€/mois chez une dame de 84 ans. L'habitat intergénérationnel ouvrira, le mardi 7 septembre, le cycle de quatre conférences « Habiter autrement » organisées au Cœur Saint-Lambert par la

Maison de l'Urbanité. « Autrement », c'est la colocation et l'habitat groupé. Une palette de responsables politiques et associatifs, profs d'université, propriétaires, locataires et architectes informera le public sur les volets juridiques, architecturaux, sociaux et humains de la cohabitation. Le cycle organisé un mois avant la rentrée

académique à l'ULG intéressera notamment les kotteurs universitaires et leurs propriétaires, mais « la colocation ne concerne pas que les étudiants », précise Pierre Sauveur président de la Maison de l'Urbanité. L'habitat « Kangourou » lancé en 1986 à Molenbeek Saint-Jean par Loredana Marchi permet ainsi à des jeunes de bénéficier d'un loyer modéré à l'étage d'une maison devenue trop grande pour une personne âgée en échange d'une présence rassurante comme une « poche de protection kangourou » ou de menus services (vaisselle le soir, ou courses). Le choix de l'habitat intergénérationnel se fait-il par goût ou par coût ? Des vidéos témoigneront notamment de l'amitié entre une étudiante et sa propriétaire. « Des kotteurs studieux, explique Pierre Sauveur, préfèrent aussi une colocation plus calme avec une personne âgée que dans une maison avec d'autres étudiants plus guindailleurs. C'est un choix ». Pour la colocation dans une vaste maison, une charte de vie commune est conseillée aux locataires pour l'autorisation de fumer, d'avoir un animal de compagnie, de recevoir le (la) petit(e) ami(e)...

l'expérience lancée il y a 40 ans : « Des architectes ont acheté un terrain il y a 40 ans, explique Pierre Sauveur, et y ont construit des maisons individuelles. Les familles ont évolué, les enfants ont grandi. S'entendent-ils ? » Jean-Michel Degraeve, architecte au bureau Habitat Concept, décrira aussi « la richesse architecturale » du projet d'habitats groupés « Les Zurbains » en construction à Saint-Léonard à Liège pour 26 co-propriétaires et 2 locataires « zurbains ».

### « COMME UNE AUTOROUTE À DEUX CODES DE LA ROUTE »

Les pièges juridiques de la colocation (menace du statut d'isolé...) et les quiproquos inhérents aux codes du logement et de l'aménagement « comme deux codes de la route sur une autoroute », décrit Pierre Sauveur, seront aussi expliqués par le service Logement de la Ville. Quid à Liège ? La Ville compte aujourd'hui 6000 kots étudiants. ♦

Terry BODSON

### • EN PRATIQUE C'est gratuit

7, 8, 14 et 15 septembre de 17h30 à 20h au cœur Saint-Lambert (place Saint-Lambert, niveau-1). L'accès est gratuit. Les inscriptions se font par tél. au 04/226.97.27 ou sur le site de la Maison de l'Urbanité : www.maisondelurbanite.

### 28 « ZURBAINS »

Albert Dupagne, co-fondateur d'un ensemble d'habitats groupés à Romsée (près de Fléron) tirera aussi le bilan de